

VILLE DE ROYAN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL 23 DECEMBRE 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, M. FILOCHE, Mme GRAMMATICO, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
M. RICH représenté par Mme CROUÉ
M. STOFFAËS représenté par M. LABIA

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : néant

M. Didier QUENTIN, Député-Maire, Président de séance, ouvre la séance à 18 h 30

Mme DOUMECQ, Conseillère Municipale, est désignée Secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

- de retenir comme délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable de la Ville de Royan à compter du 1^{er} Janvier 2010, le candidat VEOLIA Eau,
- d'approuver le contrat de délégation du service public pour une durée de douze ans, tel que résultant du processus de négociation conduit avec ledit candidat,
- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à conclure et à signer ledit contrat.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention d'occupation de l'immeuble communal à usage de bar-restaurant « l'Escale » à l'aérodrome de Royan Médis avec Monsieur Anthony LADOUCE, moyennant une redevance mensuelle de 680,00 € hors taxe, pour une durée de neuf années, à compter du 1^{er} janvier 2010.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer la délivrance de concessions n° 4702 à n° 4743 dans les cimetières communaux.

- d'approuver l'attribution du marché de travaux électriques et alarmes dans les bâtiments communaux à l'entreprise BRUNET DROUILLAC,

- d'autoriser Monsieur le Député Maire, à conclure et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise BRUNET DROUILLAC pour un montant de 17.356,35 € TTC,

- d'imputer les dépenses au budget communal

- de désigner Maître Jean CAPIAUX, Avocat à Paris 75007, 27 Quai Anatole France, pour défendre les intérêts de la ville dans le cadre de la requête déposée par Madame Jocelyne GONZALEZ auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, demandant l'annulation de l'arrêté portant permis de construire n° 017306 0900066 délivré le 4 septembre 2009 à la SARL LES GEAYS, pour une construction située 20 rue du Château d'Eau à Royan.

- d'approuver la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association « Le Rêve d'Icare » et prévoyant le versement d'une subvention de 100.000 €

- d'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'année en cours.

- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à signer la convention d'objectifs précitée.

- de modifier les crédits de l'exercice 2009 comme suit :

Imputation/Libellé	Dépenses	Imputation/Libellé	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
60632.321 - Petit matériel pour bibliothèque	- 16 789,21 €	7478.4210 - Subvention CAF pour Maison de l'Enfance	+ 105 627,00 €
60636.0202 - Frais d'habillement personnel	+ 6 000,00 €	7572.01 - Prélèvement à employer Casino	+ 31 863,00 €
66111.01 - Intérêts des emprunts	+ 16 600,00 €		
6574.90 - Subvention à caractère économique	+ 600,00 €		
60631.213 - Produits d'entretien écoles	+ 3 790,00 €		
60631.4210 - Produits d'entretien Maison de l'Enfance	+ 4 000,00 €		
6228.4210 - Rémunération d'intermédiaire Maison de l'Enfance	- 2 000,00 €		
6574.03 - Subvention « Les entretiens de ROYAN »	+ 1 500,00 €		
60623.251 - Alimentation cantines	+ 75 000,00 €		
60623.61 - Alimentation repas à domicile	+ 30 000,00 €		
6064. 0204 - Fournitures - Reprographie	- 1 200,00 €		
023.01 - Virement à la section d'investissement	+ 19 989,21 €		
	+ 137 490,00 €		+ 137 490,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
2184.321 - Mobilier pour Bibliothèque	+ 16 789,21 €	021.021 - Virement de la section de fonctionnement	+ 19 989,21 €
2111 .824 - Acquisition de terrains	+ 31 000,00 €	1323.213 - Subvention départementale pour écoles	+ 17 815,00 €
2188.4210 - Matériel pour Maison de l'Enfance	+ 1 406,00 €	1323.411 - Subvention Départementale pour Halle sportive	+ 353 224,00 €
2188.313 - Matériel pour Salle de Spectacles	+ 2 400,00 €	1321. 411 - Subvention C.N.D.S. pour Halle sportive	+ 300 000,00 €
2313.412 - Clôture stade Matet	+ 13 500,00 €	1324.822 - Subvention d'équipement Rue des Chèvrefeuilles	- 41 676,00 €
2313.411 - Construction Halle sportive	+ 35 000,00 €	4582 .822 - Opérations d'investissement s/mandat Rue des Chèvrefeuilles	+ 41 676,00 €
2031.411 - Frais d'études Halle sportive	- 35 000,00 €		
2313.910 - Travaux marché central	+ 1 190,00 €		
2183.4210 - Matériel de bureau & informatique Maison de l'Enfance	+ 2 000,00 €	2762.900 - Créances s/transfert droit à déduction de TVA (Jardins du Monde)	+ 16 426,57 €
2313.251 - Travaux cuisine centrale	+ 89 838,00 €	2188.900 - TVA s/acquisition de plantes Jardins du Monde (opération d'ordre)	+ 1 653,34 €
1346.822 - Remboursement participation voirie Bouygues	+ 48 852,80 €	2313.900 - TVA s/travaux Jardins du Monde (opération d'ordre)	+ 14 773,23 €
2031.822 - Frais d'étude d'accessibilité des voiries et espaces publics	+ 29 900,00 €		
2315.822 - Travaux de voirie	- 29 900,00 €		
2183.0204 - Acquisition scanner pour	+ 1 200,00 €		

reprographie			
2313.411 - Construction Halle sportive	+ 653 224,00 €		
2315.822 - Travaux de voirie Rue des Chèvrefeuilles	- 41 676,00 €		
4581.822 - Opération d'investissement s/mandat Rue des Chèvrefeuilles	+ 41 676,00 €		
2762.900 - Créances s/transfert droit à déduction de TVA (Jardins du Monde) (Opération d'ordre)	+ 16 426,57 €		
020.01 - Dépenses imprévues	- 153 945,23 €		
	+ 723 881,35 €		+ 723 881,35 €

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UNION ROC **587,00 €**
OMNISPORTS

- « LES MOUETTES DE ROYAN » 400,00 €
Gym & Twirling
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE 187,00 €
CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE

ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES **7 600,00 €**

- CENTRE MEDICO SPORTIF 7 600,00 €
ROYAN COTE DE BEAUTE

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

- d'attribuer une subvention de 7.080 euros (sept mille quatre vingt euros) à l'Association Royan Culture,
- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs conclue entre la Collectivité et l'Association Royan Culture.

- de verser un montant de 500 € à Madame Anne BOSSET qui a obtenu le prix de la ville de Royan pour son œuvre « Entre Terre et Ciel » à l'occasion du Salon des feuilles d'Aquarelles, conformément au choix du jury qui s'est réuni le lundi 21 septembre 2009.

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6232 Fonction 0241 du budget de l'exercice 2009.

- de verser au titre du grand prix de la ville de Royan, la somme de 1.000 € à Madame Corinne BRILLU pour son œuvre « La Banlieue » et une somme de 500 € à Monsieur Nicolas SEGURA, pour son œuvre, sans titre, à l'occasion du Salon d'Automne conformément au choix du jury qui s'est réuni le vendredi 02 et le samedi 03 octobre 2009.

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6232 Fonction 0241 du budget de l'exercice 2009.

- d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500,00 € à l'association « Les entretiens de ROYAN.

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 Fonction 03 du budget de l'exercice 2009.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les bons de commande dont la liste a été remise au Conseil Municipal.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le contrat de location pour l'attribution du logement sis à l'aérodrome de Royan-Médis à Monsieur Anthony LADOUCE, à compter du 1^{er} janvier 2010. Le montant du loyer s'élève à 300,00 € par mois.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le contrat de location pour l'attribution du logement sis 8 rue Roger MOIROUX, à Royan à Madame Pierrette DAVID et à Monsieur Redjem KAIS, pour une durée de six ans, soit du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015. Le montant du loyer s'élève à 110,21 € par mois, charges non comprises.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le contrat de location pour l'attribution du logement, sis 4 bis rue Roger MOIROUX à Royan, à Monsieur Djilalli IMCHAL, pour une durée de six ans, soit du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015. Le montant du loyer s'élève à 110,21 € par mois, charges non comprises.

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles ayant fait l'objet d'un examen par la Commission des permis de construire du 10 décembre 2009.

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée, pour l'attribution des marchés de travaux de réfection des avant-toits et des menuiseries extérieures de la mairie annexe du Parc,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, à conclure et à signer les marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :
 - Lot 1 - couverture : VIGNAUD MARC & FILS, pour un montant de 2 060,23 €TTC
 - Lot 2 - menuiseries extérieures, BATIMAN pour un montant de 11 649,04 €TTC
 - Lot 3 - peinture : LEAU PEINTURE PASSION, pour un montant de 8 938,90 €TTC
- d'imputer les dépenses au budget communal.

- d'approuver la convention à intervenir avec l'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime, pour une mission de conseil en urbanisme, moyennant un coût annuel, pour l'année 2010, s'élevant à 2 268 €
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention précitée,
- d'adhérer à l'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime, pour un montant de 1 793,20 € pour l'année 2010,
- d'imputer les dépenses au budget communal.

- d'adopter le règlement local de publicité des enseignes et pré-enseignes tel qu'il a été soumis à l'avis de Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, à établir un arrêté municipal portant adoption de la réglementation de publicité des enseignes et pré-enseignes applicable sur tout le territoire de la commune de Royan.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer les avenants aux conventions d'occupation du domaine public à intervenir avec les commerçants des Galeries Botton suivants :
 - STANDS 1, 2, 12 Messieurs BORIE & MIRONNEAU
SARL ROYAN BY CYCLES
Activité : location de cycles, scooters, motos
 - STAND 3 Monsieur KERVIZIC Christian (BLUE REVE)
Activité : jouets, souvenirs, cartes postales, articles de plages

- STANDS 4, 5 Monsieur LACOURTE Jean-Michel (LE BIDARRAY)
 Activité : crêpes, glaces, snack
- STAND 6 Madame GUILLON Patricia (ALI-BABA)
 Activité : vente de souvenirs, céramiques, jouets
- STAND 7 Monsieur ROUILLER Patrice (LE PANINI – SARL POLARYS)
 Activité : confiserie, pâtisserie, glaces
- STANDS 8, 9 Monsieur ROUILLER Patrice (LE PANINI – SARL POLARYS)
 Activité : snack-bar
- STAND 10 Monsieur BOUTIN Steve (LE KIPLAY)
 Activité : bonneterie de luxe, articles de Paris, bazar
- STAND 11 Madame COSTA GUERREIRO Marie-Hélène (L'AVVENTURA)
 Activité : articles de Paris, souvenirs, librairie
- STAND 13 Madame LEROUX/BERNARD Paulette (L'AMPHORE)
 Activité : jouets, souvenirs, cartes postales
- STAND 14 Monsieur ADAM Hervé (SUKIE BOUTIQ')
 Activité : jouets, cadeaux, vêtements, articles de plage
- STAND 15 Monsieur DRUJON Daniel (LE SCARABEE D'OR)
 Activité : jouets, articles de plage, confiserie
- STAND 16 Monsieur FAHRER Benoît (LE TRANSAT)
 Activité : snack-bar

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les contrats d'abonnement suivants pour l'attribution des bancs au marché central de Royan :
 - N° 9 pour la vente exclusive de fleurs et plantes à la Sarl LPJ HIBISCUS représentée par Pascal LABICHE gérant de Fleurs 2000 à compter du 1^{er} janvier 2010 moyennant une redevance mensuelle de 110,40 €
 - N° 19 pour la vente exclusive de fleurs et plantes à la Sarl LPJ HIBISCUS représentée par Pascal LABICHE gérant de Fleurs 2000 à compter du 1^{er} janvier 2010 moyennant une redevance mensuelle de 198,85 €
 - N° 40 pour la vente exclusive de poissons, coquillages, crustacés, huîtres, salaisons à Monsieur Julien DELSUC à compter du 1^{er} Février 2010 moyennant une redevance mensuelle de 115,70 €
 - N° 60 pour la vente exclusive de poissons, coquillages, crustacés, huîtres, salaisons à Monsieur Julien DELSUC à compter du 1^{er} Février 2010 moyennant une redevance mensuelle de 150,40 €
 - N° 83 pour la vente exclusive de charcuterie, traiteur, rôti à Madame Marie-Ange DESMOULINS à compter du 1^{er} Décembre 2009 moyennant une redevance mensuelle de 459,45 €

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter une subvention auprès de Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes, pour l'exposition "le néolithique en Charente-Maritime", programmée au musée de Royan d'octobre 2010 à février 2011.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tous documents afférents à la mise en place d'un système de prélèvement automatique pour la fourniture de carburants.

-d'approuver la convention à intervenir avec l'Association SHIN BUSHIDO et Monsieur Eric MARTIN dans le cadre d'une formation des agents de la Police Municipale intitulée « Gestes et Techniques Professionnels d'Intervention, Tonfa et Matraque ».

- d'autoriser Monsieur Le Député-Maire à signer la convention précitée.

- d'approuver le contrat d'abonnement avec LA POSTE, concernant la mise à disposition d'une boîte postale au service de la police municipale, centre de paiement des contraventions, pour le paiement des contraventions, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, moyennant la somme de 59,00 €HT.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le contrat précité.

- d'approuver les projets de contrats relatifs à la mise à disposition de jardins maraîchers, pour l'année 2010, à intervenir avec les locataires suivants :

Locataires	surface totale (m²)	tarif 2010 en €
ABBOUD Jean	396	39,60
ARMAN Abdi	220	22,00
BERNARD André	500	50,00
BERNARD Jacques	371	37,10
BOUYER Jean-Claude	529	52,90
BRINDEAUX Jacques	287	28,70
CANTEAU Robert	608	60,80
CHAUVEAU Jacques	321	32,10
DEVILLE Maurice	489	48,90
FAUCON Henri	227	22,70
FRADET Joël	221	22,10
FRADET Joël	248	24,80
GAILLOT Claude	544	54,40
JACQUAUD Claude	1 200	120,00
JACQUAUD Claude	894	89,40
LEMENICIER Hélène	180	18,00
MARTINS Manuel	506	50,60
PALLIER Bernard	232	23,20
RAMAT Daniel	173	17,30
ROCHE Geneviève	472	47,20
SANCHEZ Emmanuel	228	22,80
SANCHEZ Emmanuel	221	22,10
URBAIN Jean	213	21,30
URBAIN Jean	185	18,50

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les contrats précités.

- de renouveler les conventions du programme national de Prévention santé Et Nutrition des Seniors Actifs (PENSA), avec les intervenants suivants :
 - l'association Interfel, pour animer des cours de cuisine,
 - Monsieur Jean-Jérôme BERGUIGNAT, pour animer des cours de boccia et des parcours moteur et marche active,
 - Madame Geneviève DALLE, pour animer des ateliers d'informations nutritionnelles,
 - Monsieur Philippe SOLÉ, pour animer des cours de gymnastique douce
 - Madame Corinne LIGEARD, pour animer des ateliers de sophrologie
- de mettre en place, dans le cadre de ce programme, de nouveaux ateliers avec les intervenants suivants :
 - la Croix Rouge Française, pour l'animation d'ateliers d'initiation aux premiers secours,
 - La Société Plaisirs 3 Chocolats, pour animer des ateliers "chocolat"
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les conventions avec les intervenants précités.

- d'adopter le règlement intérieur concernant la mise en place du Compte Epargne Temps pour les agents communaux ayant accompli au moins une année de service.

SE PRONONCE

- pour le maintien, voire le renforcement, du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation du Centre Hospitalier de Royan, afin d'assurer sur le territoire desservi, une réponse adaptée en termes d'égalité et d'accessibilité aux soins d'urgence.

DÉCIDE

- d'approuver le projet de convention de mise à disposition de locaux à l'Hôtel d'Entreprises 53, Rue Ampère à Royan, à la société BSI France, pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, moyennant une redevance mensuelle de 537,75 €
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention précitée.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée 23 h 45
